

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*26059233\***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi**28 AVR. 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0401 672 248****Nom**(en entier) : **ÉTABLISSEMENTS JORDAN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **6240 Farciennes, Rue de Fontenelle(FAR) 33****Objet de l'acte : Démission**

EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS ÉCRITES DES ADMINISTRATEURS DU 2 AVRIL 2026

**Résolution 1**

Les administrateurs décident de mettre fin, avec effet immédiat, au mandat de personne déléguée à la gestion journalière accordé à Monsieur Marc Walschot [...].

**Résolution 2**

Les administrateurs décident de révoquer, avec effet immédiat, tous les pouvoirs spéciaux précédemment octroyés par la Société à Monsieur Marc Walschot (y compris, sans limitation, les pouvoirs spéciaux attribués par décision du 5 mai 2023 et publiés dans la foulée aux annexes du Moniteur belge).

**Résolution 3**

Les administrateurs décident de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour, Me Tom Wera et Me Egor Akulov, avocats – association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), chacun avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en oeuvre les décisions ci-dessus.

Pour extrait conforme:

Egor Akulov  
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge